

politique

Le conseil communautaire élit ses nouveaux membres

L'heure était aux votes pour le conseil communautaire de Loches Sud Touraine après la mise en retrait de la sénatrice Sophie Métadier.

Plusieurs sujets ont été abordés pendant ce conseil.

Élections. Après un dépouillement sans grand suspense, Pascal Dugué a été élu 6^e vice-président délégué à l'aménagement, l'urbanisme et aux espaces naturels sensibles, le jeudi 22 juillet, lors du conseil communautaire de Loches Sud Touraine, à l'espace Agnès-Sorel de Loches. Le maire de Chédigny, 54 ans, a été élu à la majorité absolue avec 55 voix, contre 17 voix pour la conseillère Madeleine Laroche, et 3 voix pour le maire de Cormery, Pascal Debaud. Il remplace Sophie Métadier, élue sénatrice de la troisième circonscription d'Indre-et-Loire, le 7 juin dernier. « Je suis très heureux d'être élu. Je connais le travail de Sophie Métadier, c'est un domaine qui m'intéressait depuis longtemps », explique M. Dugué, fort de ses compétences en tant que technicien dans la réhabilitation de l'habitat. Un poste à responsabilités, qui suit une certaine continuité pour l'ancien adjoint à l'urbanisme et aux grands travaux de Pierre Louaud, ancien maire de Chédigny, aujourd'hui sénateur. Le nouveau vice-président compte se concentrer sur le Plan local d'urbanisme (PLU). « Il va falloir en parler sérieusement, avoir un dossier



Pascal Dugué, maire de Chédigny, a été élu 6^e vice-président du conseil communautaire.

solide. Nous avons des communes différentes, des habitats différents, il est important d'harmoniser tout cela », expose-t-il.

La reprise des autres portefeuilles de Sophie Métadier a également été soumise au vote du conseil. Philippe Méreau représentera Beaulieu-lès-Loches à la commission finances ; Madeleine Laroche, aux commissions développement touristique et milieux aquatiques et prévention des inondations, ainsi qu'à la commission mobilités. Olivier Courceul a, quant à lui, été élu à la commission espace naturel sensible, en remplacement de Didier Roques.

Eau et assainissement. Le conseil a présenté le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), pour la communauté de communes Loches Sud Touraine, qui recense seulement 7 masses d'eau considérées comme « en bon état », sur 41 au total. Les priorités du Sdage s'orientent vers la restauration de la qualité de l'eau, dégradée par les pesticides des activités agricoles.

Numérique. Un plan de mise en service de Wifi public, en accord avec le SMO Val de Loire, a été voté. Ces bornes Wifi seront destinées à un public touristique, mais également aux habitants locaux.

L'office de tourisme de Loches, ainsi que les bureaux d'information du Grand-Pressigny, de Montrésor, de Descartes et de Ligueil en bénéficieront ; plusieurs autres prendront place dans les cœurs de ville touristiques, notamment à Loches, au Grand-Pressigny et à Preuilly-sur-Claise.

Déchets. Le conseil a salué la baisse de la part des déchets non-valorisables, et table sur une baisse de 20 % pour la fin d'année. Des initiatives de prévention et sensibilisation au recyclage ont été mises en lumière : parmi d'autres incitations aux éco-gestes, des fiches recettes de produits cosmétiques ou ménagers (disponibles sur le site de Loches Sud Touraine) ont été proposées, et 29 classes de la communauté de communes ont notamment participé à la Semaine européenne de réduction des déchets.

Société. La situation des gens du voyage, accusés de dégradations et de violences, a été abordée lors des questions des membres du conseil. Gérard Hénault, le président, en a fait l'ordre du jour pour la prochaine conférence des maires, qui devra se réunir le 5 août, afin de traiter cette « question qui nécessite clairement un débat apaisé mais ferme ».

Léna Gomez